



**Demande de décision intersession du Conseil d'orientation invitant les pays à proposer de nouveaux Programmes nationaux lors des 11^e réunion du Conseil d'orientation
31 mai 2013**

Rappelant la décision 10 (a) prise par le Conseil d'orientation lors de sa cinquième réunion¹, les décisions 19, 20 et 21 prises lors de sa sixième réunion², et les décisions 10 et 18 prises par le Conseil d'orientation entre deux sessions³ :

Rappelant également la décision 2 prise par le Conseil d'orientation lors de sa huitième réunion⁴ :

Notant qu'au cours de la neuvième réunion du Conseil d'orientation, des membres des populations autochtones et de la société civile auprès du Conseil d'orientation ont informé le secrétariat de ce qu'ils seraient respectivement représentés dans ce groupe de travail par leurs nouveaux représentants, la CAOI (PA d'Amérique latine) et UT'Z CHE' (OSC – pays en développement).

Notant que la section 1.1 du règlement intérieur du Programme ONU-REDD autorise le Conseil d'orientation à prendre des décisions entre deux réunions (processus décisionnel dit "intersession").

Répondant au Conseil d'orientation, désireux que se poursuive l'élaboration de Programmes nationaux dans la limite des fonds disponibles, le groupe de travail a appliqué les critères actualisés et classé l'ensemble des pays partenaires. Ce classement a été l'occasion de mettre à jour les critères 1, 2 et 3, pour tous les pays, de prendre en compte la mise à jour des informations rassemblées dans la base de données volontaire du partenariat REDD+, et d'actualiser le statut actuel des pays au titre du critère 2. À l'issue du classement, priorité a été accordée aux pays suivants : la Côte d'Ivoire, suivie de l'Ouganda pour la région Afrique, Le Bangladesh suivi de la Mongolie pour l'Asie-Pacifique, et l'Argentine suivie du Honduras pour l'Amérique latine. Pour ce groupe de pays, conformément aux enseignements tirés de la mise en œuvre des Programmes nationaux, le groupe de travail a souligné combien il importait de présenter des plans de travail et des budgets réalistes, selon la capacité d'absorption et la situation particulière de chaque pays.

¹ La décision figure au compte rendu de la cinquième réunion du Conseil d'orientation, disponible à :

http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=4323&Itemid=53

² La décision figure au compte rendu de la sixième réunion du Conseil d'orientation, disponible à :

http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5349&Itemid=53

³ La décision figure à : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5523&Itemid=53

⁴ La décision figure au compte rendu de la huitième réunion du Conseil d'orientation, disponible à :

http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=7040&Itemid=53

P R O G R A M M E
ONU-REDD



Au vu de ce qui précède, les membres du Conseil d'orientation sont par la présente invités à approuver la décision suivante :

Le Conseil approuve, sur une base de non-objection, l'invitation à l'Argentine, au Bangladesh et à la Côte d'Ivoire, à présenter des Programmes nationaux pour considération lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation. En vue de l'expérience antérieure de résultats dans les autres pays, ces programmes nationaux doivent avoir une durée maximale de trois ans et présenter des plans de travail et des budgets réalistes pour cette durée, et doivent répondre aux besoins existants et à la capacité d'absorption des pays. Si le temps de préparation n'est pas suffisant, il est demandé aux pays mentionnés ci-dessus de soumettre une estimation de leurs besoins budgétaires et de confirmer leur intention de soumettre un Programme national lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation.

Le groupe de travail a également recommandé que basé sur les informations fournies par la Côte d'Ivoire, le Bangladesh et l'Argentine au PB11, l'Ouganda, la Mongolie et le Honduras devraient être invités après PB 11 pour préparer des programmes nationaux pour examen à la douzième réunion du Conseil d'orientation (ou 13e réunion PB si le temps de préparation n'est pas suffisante) à l'aide des fonds restant disponibles.